

**DOCUMENT DE
PARTENARIAT
2026**

**TRIATHLON
QUÉBEC**

MISE À JOUR — OCTOBRE 2025

Triathlon Québec

7665, Bd Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : 514 252-3121

info@triathlonquebec.org

Triathlonquebec.org

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	4
2. PROCESSUS DE DEMANDE DE PARTENARIAT (applicable pour tous).....	5
2.1. DATES IMPORTANTES.....	5
2.2. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PARTENARIAT.....	5
2.3. FRAIS DE PARTENARIAT.....	5
3. FRAIS TRIATHLON QUÉBEC POUR LES NON-MEMBRES.....	6
3.1. TABLEAU DES FRAIS TQ POUR LES NON-MEMBRES	7
4. PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS	8
4.1. MODALITÉS S'APPLIQUANT À TOUS	8
4.2. MODALITÉS S'APPLIQUANT AUX COMITÉS UTILISANT UN AUTRE SYSTÈME D'INSCRIPTION	9
5. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	9
5.1. POUR UN PREMIER ÉVÉNEMENT	10
6. OBLIGATIONS DU COMITÉ ORGANISATEUR.....	11
6.1. PERMIS ET NORMES.....	11
6.2. DOCUMENTS TECHNIQUES	11
6.3. VISIBILITÉ ET PARTENAIRES	12
6.4. SERVICES AUX ATHLÈTES	12
6.5. RESSOURCES HUMAINES	12
6.6. HÉBERGEMENT.....	12
7. POLITIQUES ET STANDARDISATION DES PRIX	13
7.1. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET ANNULATION D'UN ÉVÉNEMENT	13
7.2. POLITIQUE DE TRANSFERT DE DOSSARD	13
7.3. STANDARDISATION DES PRIX	14
8. ÉPREUVES « JEUNESSE »	15
8.1. PRIX DE PARTICIPATION ET MÉDAILLES POUR LES JEUNES	15
8.2. FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC	16
9. SERVICES OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC	16
9.1. VISIBILITÉ	16
9.2. EXPERTISE ET VISITES TECHNIQUES	16
9.3. FORMATION DES OFFICIEL.LE.S	17
9.4. TRANSPORT DE MATÉRIEL ET AIDE AU MONTAGE	17
9.5. ASSIGNATION DES OFFICIEL.LE.S	18
9.6. COUVERTURE D'ASSURANCE	19
9.7. RAPPORT D'ÉVÉNEMENT ET POST-MORTEM.....	19

10.	CERTIFICATION « ÉCOTQ »	19
11.	CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS	20
12.	QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE	20
13.	TABLEAU SYNTHÈSE DU MATÉRIEL ET SERVICES FOURNIS PAR TRIATHLON QUÉBEC	21
14.	CLAUSE DE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS ET DE RÉSILIATION	22
14.1.	CLAUSE DE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS	22
14.1.1.	En cas de non-respect des engagements par l'une ou l'autre des parties :	22
14.1.2.	Conséquences :	22
14.2.	CLAUSE DE RÉSILIATION	22
14.2.1.	Notification préalable :	22
14.2.2.	Pénalités pour résiliation tardive :	22
14.2.3.	Obligations post-résiliation :	22
14.2.4.	Exceptions :	22
15.	ANNEXE I – ÉVÉNEMENT D3COUVERTE ET ÉVÉNEMENT 1-2-TRI GO!	23
15.1.	CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (D3couverte / 1-2-TRI GO!)	24
15.2.	CRITÈRES DE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS	24
15.3.	OBLIGATIONS DU COMITÉ ORGANISATEUR (D3couverte / 1-2-TRI GO!)	24
15.4.	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU NOM.....	25
15.5.	SERVICES OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC (D3couverte / 1-2-TRI GO!)	25
16.	ANNEXE II - SÉRIE COUPE QUÉBEC ET SÉRIE GRAND PRIX.....	26
16.1.	NIVEAUX DE POINTAGE	26
16.1.1.	Descriptif des niveaux.....	27
16.1.2.	CATÉGORIES « JEUNESSE », « JUNIOR » ET « GROUPE D'ÂGE » (Coupe Québec)	27
16.2.	CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (Coupe Québec / série Grand Prix).....	28
16.3.	CRITÈRES DE SÉLECTION (Coupe Québec / série Grand Prix).....	28
16.4.	OBLIGATIONS DU COMITÉ ORGANISATEUR (Coupe Québec / série Grand Prix).....	28
16.5.	OBLIGATIONS ADDITIONNELLES DU COMITÉ ORGANISATEUR (série Grand Prix)	30
16.6.	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU NOM.....	30
16.7.	SERVICES OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC (Coupe Québec / série Grand Prix)	30
17.	SIGNATURES	32

1. INTRODUCTION

Triathlon Québec (TQ) est la fédération sportive québécoise mandatée par le Gouvernement du Québec pour promouvoir et développer le triathlon et ses variantes. Elle accrédite les événements ou épreuves multisports qui sont reliés au triathlon ou au duathlon, quel que soit le format ou la distance. Un triathlon est une compétition sportive composée de trois épreuves (natation, vélo et course à pied) alors que le duathlon est une compétition sportive composée de deux épreuves (course à pied, vélo et course à pied). TQ accrédite également les épreuves multidisciplinaires telles que l'aquathlon, l'aquabike, le cross triathlon, triathlon d'hiver et toute autre combinaison de sports similaires à ceux du triathlon.

La Fédération offre ses conseils auprès des événements accrédités, assure un cadre règlementaire et une pratique sécuritaire du sport. Elle gère aussi les événements et les épreuves des séries 1-2-TRI GO!, D3couverte, Coupe Québec et Grand Prix, ainsi que l'attribution des championnats québécois. Ces événements sont les pierres angulaires de TQ et mettent de l'avant les quatre sphères de la pratique sportive (initiation, récréation, compétition et haut niveau).

Les règles de compétition de TQ sont adaptées des règles de compétition de World Triathlon dans le but d'uniformiser le développement de la discipline.

Ce document contient les attentes de Triathlon Québec vis-à-vis des comités organisateurs de course. Les deux parties doivent explicitement convenir de toute différence par rapport aux termes et conditions établis ci-après. Le document de partenariat, dûment rempli en ligne et signé électroniquement par le directeur ou la directrice de course ainsi que par la personne désignée de Triathlon Québec, constitue le contrat liant le comité organisateur à Triathlon Québec.

Contactez-nous afin de compléter une demande de partenariat.

Courriel : info@triathlonquebec.org

Téléphone bureau : 514-252-3121

2. PROCESSUS DE DEMANDE DE PARTENARIAT (APPLICABLE POUR TOUS)

2.1. DATES IMPORTANTES

De nombreux événements reviennent au calendrier année après année. Au terme de chaque saison, soit à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre, les comités organisateurs sont invités à remplir un formulaire d'intérêt pour la saison suivante. Ils doivent soumettre une date provisoire pour la tenue de leur événement et mentionner leur intérêt d'accueillir ou non une ou des séries de Triathlon Québec (Coupe Québec, Série Grand Prix, etc.). Cela constitue la première étape du processus de demande de partenariat. Voici les dates importantes de celui-ci.

- 15 octobre : Date limite d'expression d'intérêt pour la tenue d'une série TQ la saison suivante;
- Début novembre : Présentation annuelle du guide de partenariat aux comités organisateurs;
- 17 novembre : Date limite de paiement des frais de partenariat et retour de l'entente de partenariat signée*.
- Mi-novembre : Début des remises des formulaires d'inscriptions à TQ;
- Fin novembre : Dévoilement du calendrier et des séries TQ;
- Fin novembre : Ouvertures des premiers formulaires d'inscriptions aux événements, selon les disponibilités de la plateforme d'inscription;
- 1er mars : Date limite pour ajouter un événement au calendrier. Le comité organisateur d'une première édition doit préalablement avoir remis son plan d'organisation (voir section 5.1) et acquitter ses frais de partenariat.

**Pour qu'un événement soit affiché au calendrier lors de son lancement, l'entente de partenariat doit avoir été signée par les deux parties et retournée à Triathlon Québec et le frais de partenariat acquitté.*

2.2. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PARTENARIAT

Le document de partenariat doit être signé et renvoyé par courriel à info@triathlonquebec.org avant le 1er décembre. Le paiement du frais de partenariat doit être effectué avant l'ajout de l'événement au calendrier et de l'ouverture des inscriptions.

2.3. FRAIS DE PARTENARIAT

Voici le tableau des montants à payer pour les frais de partenariat. Les frais de partenariat sont non remboursables et sont payables en ligne avec le lien ci-dessous. Les événements de niveau régional, provincial, national et international peuvent être admissibles à des programmes de subventions du gouvernement (PAFILR, PSES et PSEI).

Lien pour effectuer le paiement des frais : https://www.ms1inscription.com/partenariat_TQ2026

Événements	Frais de partenariat
Événement intérieur ou en région Abitibi, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie, Nord-du-Québec, Saguenay-Lac Saint-Jean	220\$ + taxes
Événement de niveau régional et provincial Incluent la série D3couverte, Coupes Québec, Série Grand Prix, etc.	385\$ + taxes
Événement de niveau national Championnat canadien désigné par Triathlon Canada et tout événement admissible au programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	540\$ + taxes
Événement de niveau international Tout événement sanctionné par une fédération ou organisation internationale reconnue et tout événement admissible au programme de soutien aux événements sportifs internationaux (PSESI)	805\$ + taxes

3. FRAIS TRIATHLON QUÉBEC POUR LES NON-MEMBRES

Lors de l'inscription à un événement, les membres ayant une adhésion annuelle TQ valide lors du jour de la compétition n'ont pas à payer de frais additionnels. Les athlètes qui ne sont pas membres TQ doivent payer un frais additionnel. Voici les éléments de cette politique.

- Des frais Triathlon Québec doivent être facturés pour chaque athlète non-membre de la Fédération;
- Les frais non-membres peuvent être chargés en sus du prix de base demandé par le comité;
- Ces frais sont payés par l'athlète et doivent être versés à Triathlon Québec;
- En cas de remboursement, de report ou d'annulation de l'événement, les frais de membre d'un jour Triathlon Québec ne sont ni remboursables ni transférables.

**IMPORTANT : Les frais sont déterminés et sont perçus par Triathlon Québec. Le tableau des frais ci-dessous ne peut être modifié. Il est strictement interdit d'utiliser le nom de Triathlon Québec pour réclamer des montants supérieurs à ce qui est prévu dans ce document.*

3.1. TABLEAU DES FRAIS TQ POUR LES NON-MEMBRES

- Les taxes sont en sus des prix indiqués.
- Triathlon Québec se réserve le droit de réviser ses prix jusqu'au 1er décembre de chaque année.

Catégorie de course	Frais TQ	Régions Éloignées/ événements intérieurs
Toutes les épreuves: <ul style="list-style-type: none"> • Triathlon sprint, olympique, longue distance • Épreuves multisports extérieurs (cross-triathlon, duathlon, aquathlon, aquavélo, swimrun) Coupe Québec Jeunesse, Junior et Série Grand Prix	28,50\$/non-membre	13\$/non-membre
Toutes les épreuves: <ul style="list-style-type: none"> • Triathlon et multisports sur distances « initiation » et « jeunesse » • Autres types d'épreuves multisports hiver. • Triathlons/aquathlons intérieurs 		13\$/non-membre
Équipes : <ul style="list-style-type: none"> • Toutes épreuves de triathlon ou multisports sur toutes distances* en équipe de deux ou trois participants. • Format initiation en équipe <p>*Les participants doivent être âgés de 12 ans et +</p>		10\$/pour chaque non-membre de l'équipe Maximum 30\$/équipe
Autres types d'épreuves: <ul style="list-style-type: none"> • Unisport – par participant (ex : course à pied, eau libre) 		5\$/participant.e

4. PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS

L'intégration de la plateforme MS1 inscriptions avec la base de données de Triathlon Québec offre la possibilité de valider rapidement les adhésions. Dans une optique d'efficacité opérationnelle, d'amélioration de l'expérience client et de minimisation des risques d'erreurs, il est vivement encouragé que les comités organisateurs aient recours à cette plateforme. Pour les événements souhaitant accueillir une Coupe Québec ou une Série Grand Prix, l'utilisation de MS1 Inscription est une exigence.

4.1. MODALITÉS S'APPLIQUANT À TOUS

- Les services d'un système d'inscription en ligne doivent être utilisés par le comité organisateur de l'événement;
- Il est obligatoire que le formulaire d'inscription soit approuvé par Triathlon Québec pour valider les informations telles que frais non-membres, les prix, les catégories et les épreuves offertes;
- Si le formulaire d'inscription est mis en ligne sans l'approbation de Triathlon Québec et qu'il contient des erreurs, le comité organisateur sera responsable d'assumer la différence des frais ou les remboursements s'il y a lieu;
- Si le comité organisateur accepte des inscriptions tardives (après la fermeture du formulaire en ligne), celles-ci doivent être ajoutées manuellement dans le système par l'organisateur et dans le tableau Excel « Facturation événements » de l'année en cours. Dans le cas contraire, il implique au comité organisateur de mentionner à Triathlon Québec qu'il n'a accepté aucune inscription tardive et sur place;
- Le tableau Excel « Facturation événements » de l'année en cours sera fourni par Triathlon Québec avant l'événement. Ce fichier permet de recueillir les informations des participant.e.s qui n'ont pas utilisé le système d'inscription en ligne (inscriptions tardives ou utilisation d'une autre plateforme) nécessaire à la facturation;
- La liste finale des inscriptions (incluant les inscriptions tardives) ainsi que le tableau Excel « Facturation événements » de l'année en cours doivent être remplis et retournés à la Fédération dans les 10 jours suivant l'événement. Le tableau Excel « Facturation événements » de l'année en cours doit toujours être retourné, qu'il y ait eu ou non des inscriptions sur place. Une pénalité de 50 \$ pour tout retard sera facturée au comité organisateur ne respectant pas ce point;
- Les numéros TQ (membre de Triathlon Québec) des participant.e.s doivent apparaître sur la liste d'inscription de votre événement;
- Une pénalité de 30\$ sera facturée pour chaque participant qui ne figure pas sur la liste d'inscription transmise à Triathlon Québec, peu importe la distance et la catégorie. À cette politique, pour les fausses déclarations ou inscriptions non déclarées, un frais de gestion de 10% s'ajoutera au total de la facture;
- Inscription sur place : Les frais du tableau ci-haut s'appliquent et doivent être facturés pour chaque inscription prise sur place, la veille ou le jour de l'événement. L'athlète sera automatiquement considéré comme non-membre de la Fédération si aucun numéro TQ n'est fourni.

4.2. MODALITÉS S'APPLIQUANT AUX COMITÉS UTILISANT UN AUTRE SYSTÈME D'INSCRIPTION

- Un frais administratif de base de 250 \$ plus taxes sera facturé au comité organisateur qui n'utilisera pas la plateforme d'inscription officielle de la Fédération et un frais additionnel de 250\$ sera facturé pour chaque tranche de 1000 personnes inscrites. Le comité organisateur est responsable de demander le numéro de membre de Triathlon Québec lors de l'inscription et de valider manuellement l'adhésion des membres de Triathlon Québec. Cette validation peut se faire en demandant la carte de membre lors de l'enregistrement avant la course. Triathlon Québec ne pourra fournir la liste de ses membres pour une telle vérification;
- La responsabilité de valider les adhésions Triathlon Québec de tous les participant.e.s ayant déclaré être membre revient au comité organisateur. Il est demandé au comité organisateur de fournir à Triathlon Québec la liste des inscriptions dans un format défini, dans un premier temps 14 jours avant la tenue de l'événement. La première validation de la liste par Triathlon Québec ne peut être garantie si l'événement ne la soumet pas dans les 14 jours précédant la date de l'événement. Dans un second temps, la liste finale, incluant toutes les mises à jour nécessaires, doit être fournie au plus tard 10 jours suivant la tenue de l'événement. Tout manquement à ce dernier délai entraînera des frais additionnels de 50\$ plus taxes.
- Triathlon Québec appliquera un frais de 30\$ par transaction, pour toute fausse déclaration d'adhésion membre ou inscription non déclarée. À cette politique, pour les fausses déclarations ou inscriptions non déclarées s'ajoute un frais de gestion de 10% sur le total de la facture.

5. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Triathlon Québec reconnaît l'importance des comités organisateurs dans le développement, la promotion et l'accès au triathlon dans toutes les régions du Québec. La Fédération évalue les demandes de partenariat et établit le calendrier des événements en fonction de ses ressources disponibles pour accompagner les comités organisateurs tout en visant à répondre aux besoins des différentes clientèles. Triathlon Québec se réserve la possibilité d'accepter, de refuser ou de demander des modifications suite à la réception d'une demande de partenariat.

Pour être jugée admissible, toute demande de partenariat doit être faite par un organisme responsable de l'événement. Celui-ci doit être légalement constitué et doit fournir son numéro d'entreprise du Québec (NEQ). De plus, l'organisateur.trice doit avoir 18 ans ou plus.

De plus, pour accueillir un événement partenaire de la Fédération, le comité organisateur doit :

- Ne pas avoir de compte en souffrance auprès de Triathlon Québec;
- Respecter les normes indiquées dans le [Règlement de sécurité](#) de Triathlon Québec en vigueur;
- Respecter les [Règles de compétition](#) en vigueur lors de l'événement;
- Avoir tous les permis nécessaires à la réalisation de l'événement;

- Avoir résolu les exigences mentionnées dans le rapport de course de l'année précédente (non-applicable pour les nouveaux événements).

Triathlon Québec se réserve le droit de refuser un événement ayant lieu la même fin de semaine qu'un autre événement du même type s'il le juge trop près géographiquement. Une exception peut s'appliquer dans la grande région métropolitaine de Montréal, où le bassin d'athlètes peut justifier la tenue de plus d'un événement au cours de la même fin de semaine. Voici les distances, calculées à vol d'oiseau, à titre indicatif:

- Distance pour épreuve jeunesse = 50 km
- Distance pour épreuve sprint = 100 km
- Distance pour épreuve olympique et longue distance = 150 km

Si un événement fait face à un conflit avec sa date habituelle et/ou qu'un conflit de date entre deux événements arrive, la communication entre ceux-ci est très fortement recommandée. Triathlon Québec favorise la collaboration entre les événements afin de trouver un terrain d'entente qui sera avantageux pour tous.

Triathlon Québec peut refuser tout événement désirant utiliser le même site de compétition qu'un autre événement déjà partenaire de la Fédération. En ce sens, un événement ne pourra pas être partenaire de Triathlon Québec s'il utilise les mêmes installations qu'un autre événement déjà partenaire sauf si les deux parties et la Fédération ont signé un accord à ce sujet.

Les événements hôtes des séries de Triathlon Québec auront priorité au calendrier. Triathlon Québec tiendra également compte de l'ancienneté des événements. Les dates choisies par les événements associées à World Triathlon, Triathlon Canada, Ironman ou Challenge sont hors du contrôle de Triathlon Québec.

5.1. POUR UN PREMIER ÉVÉNEMENT

Les comités organisateurs désirant mettre un nouvel événement sur pied sont invités à communiquer avec Triathlon Québec pour prendre connaissance des démarches à suivre et des éléments requis pour la tenue d'une compétition partenaire de la Fédération. Par la suite, tout premier événement doit soumettre son plan d'organisation avant le 1er mars de l'année de la compétition. Ce plan doit contenir les éléments suivants:

1. Le nom de l'entité responsable;
2. La composition du comité organisateur;
3. L'expérience des membres du comité organisateur en événementiel et en événement sportif;
4. L'organigramme du comité;
5. Le(s) distance(s) offerte(s) souhaitée(s);
6. Le plan et les parcours;
7. Le plan de la zone de transition et de la zone d'arrivée;
8. L'identification des principales parties prenantes en lien avec le parcours (municipalités, institutions, commerces, propriétaires privés, etc.);
9. Lettre d'approbation ou permis de la municipalité et/ou de la structure d'accueil;
10. La compagnie de chronométrage sélectionnée;
11. Le budget général;
12. La liste des partenaires financiers confirmés ou approchés;

13. Le plan de communication et de promotion;
14. La première ébauche du plan de contingence et des mesures d'urgence;
15. L'historique de la qualité de l'eau et du courant, si applicable.

Les nouveaux événements doivent également avoir au minimum une page Web et une page Facebook active au plus tard le 1er mars de l'année de la compétition.

À la suite du dépôt du plan d'organisation, Triathlon Québec planifiera une visite technique des parcours avec le comité organisateur au plus tard deux mois avant la tenue de l'événement. Cette visite est nécessaire pour valider plusieurs éléments tels que la conformité des parcours, l'état de la chaussée, les flots de circulation. Dans l'éventualité où les parcours ne seraient pas jugés conformes, équitables et/ou sécuritaires, Triathlon Québec exigera que des mesures correctives soient apportées avant la tenue de l'événement.

Triathlon Québec se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de modifier les demandes de partenariat soumises selon la qualité du parcours.

6. OBLIGATIONS DU COMITÉ ORGANISATEUR

La sécurité des athlètes, bénévoles et spectateur.trice.s est en tout temps la responsabilité du comité organisateur. Voici les obligations du comité organisateur.

6.1. PERMIS ET NORMES

- Respecter les normes indiquées dans le règlement de sécurité en vigueur;
- Respecter les règlements de compétition en vigueur lors de l'événement;
- Avoir tous les permis nécessaires à la réalisation de l'événement.

6.2. DOCUMENTS TECHNIQUES

- Faire approuver les parcours et l'horaire par TQ au moins deux mois avant l'événement. Tout changement de parcours de l'événement devra être approuvé à nouveau;
- Avoir un plan médical approuvé par TQ au moins un mois avant l'événement;
- Avoir un plan des mesures d'urgence approuvé par TQ au moins un mois avant l'événement;
- Avoir un plan de contingence* approuvé par TQ au moins un mois avant l'événement;
- Avoir résolu les exigences mentionnées dans le rapport de course de l'année précédente;
- Valider l'état de la chaussée selon les normes indiquées dans le guide d'organisation de Triathlon Québec et prendre les mesures correctives, lorsque nécessaire. En l'absence d'un représentant de la Fédération, le compte-rendu détaillé doit être envoyé à TQ;
- Fournir le plan de mobilité des spectateur.trice.s.

*Triathlon Québec a un modèle de base pour accompagner les comités organisateurs dans la réalisation de leur plan de contingence et plan des mesures d'urgence.

6.3. VISIBILITÉ ET PARTENAIRES

- Mettre le logo de Triathlon Québec sur le site Web et sur toutes les communications de l'événement.
- Lorsque l'arche de Triathlon Québec est utilisée, l'organisation doit garder un côté de l'arche pour l'affichage des partenaires de TQ. Le logo de Triathlon Québec doit être bien visible en tout temps et ne doit pas être encombré par d'autres partenaires. Celle-ci peut être installée à un autre endroit sur le parcours que la ligne d'arrivée.
- Lorsque l'arche de Triathlon Québec n'est pas utilisée, le comité organisateur doit mettre le logo de Triathlon Québec comme partenaire sur son arche;
- Si l'événement est une Coupe Québec et/ou série Grand Prix, le logo du partenaire de la série, s'il y a lieu, doit être affiché également sur l'arche d'arrivée;
- Permettre à TQ d'afficher ses partenaires sur le site de l'événement;
- Visibilité sur le fond de podium ou utilisation du fond de podium TQ.

6.4. SERVICES AUX ATHLÈTES

- Offrir un service mécanique la journée de l'événement;
- Identification de l'athlète et de son matériel (dossard, marquage, autocollants casque et vélo).

6.5. RESSOURCES HUMAINES

- Fournir le nombre nécessaire de bénévoles pour assurer la sécurité des lieux;
- Fournir un minimum de trois bénévoles pour aider l'équipe Triathlon Québec à l'installation du matériel avant l'événement et au démontage de celui-ci au terme de l'événement;
- Désigner au moins une personne au sein de son comité qui s'engage à suivre la formation d'officiel régional (voir point 6) pour agir à titre d'officiel lors de l'événement ou d'un autre événement identifié. L'officiel régional ne peut pas remplir un rôle différent que celui d'officiel durant l'événement.

6.6. HÉBERGEMENT

- Le comité organisateur doit fournir l'hébergement à la personne déléguée technique lorsque celle-ci se déplace sur une distance de plus de 50 km pour se rendre à l'événement;
- Le comité organisateur doit fournir l'hébergement aux officiels lorsque ceux-ci se déplacent sur une distance de plus de 80 km pour se rendre à l'événement (les chambres doivent être avec deux lits séparés), pour toutes les journées de l'événement. Si l'événement est sur deux jours, la chambre doit être fournie pour tous les officiels, peu importe la distance.
- L'hôtel doit être situé à une distance raisonnable du site de compétition.
- Voir le tableau ci-dessous pour connaître la quantité de chambres à fournir par le comité organisateur par jour d'épreuve, en fonction du type d'événements et du nombre de participants. Ce chiffre peut être moindre en fonction de la provenance des officiels. Triathlon Québec favorise la proximité géographique dans l'assignation de ceux-ci.

Nb d'officiels et (nb. de chambres) en fonction du type d'événement et du nb de participant.e.s					
		Nombre de participant.e.s			
Type d'événement	Min.	251 +	500+	1000+	1500+
Événement régional / CrossTri	3 (2 ch)	4 (2 ch)	5 (3 ch)	6 (3 ch)	7 (4 ch)
Coupe Québec Junior/Jeunesse	7 (4 ch)	7 (4 ch)	8 (4 ch)	8 (4 ch)	10 (5 ch)
Coupe Québec Groupe d'âge	5 (3 ch)	5 (3 ch)	6 (3 ch)	7 (4 ch)	8 (4 ch)
Série Grand Prix	7 (4 ch)	7 (4 ch)	8 (4 ch)	9 (5 ch)	10 (5 ch)

NOTE: Triathlon Québec acquittera les chambres supplémentaires, s'il y a lieu.

Si vous organisez un événement accueillant une série de Triathlon Québec, référez-vous aux annexes spécifiques à ces séries pour connaître les obligations liées à ces événements.

7. POLITIQUES ET STANDARDISATION DES PRIX

7.1. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET ANNULATION D'UN ÉVÉNEMENT

Le comité organisateur doit avoir une politique de remboursement claire qui apparaît sur le site Web de l'événement, dans le formulaire d'inscription et dans le courriel de confirmation. Cette politique doit préciser les modalités en cas d'annulation et les modalités de remboursement pour un athlète qui est dans l'impossibilité de participer. Elle doit aussi inclure la politique de remboursement de Triathlon Québec. Cette politique doit aussi spécifier si elle s'applique ou non en cas de force majeure.

Politique de remboursement de Triathlon Québec : Dans toutes situations incluant les cas de force majeure, les frais de Triathlon Québec ne seront pas remboursables ni transférables.

DÉFINITION : Un cas de force majeure est un événement imprévisible et irrésistible qui résulte de circonstances extérieures aux parties et qui empêche l'exécution d'une obligation. Sont notamment considérés comme des cas de force majeure : barrage routier, épidémie, pandémie, explosion, glissement de terrain, grève, guerre, incendie, inondation, ouragan, panne d'électricité, sécheresse, verglas.

7.2. POLITIQUE DE TRANSFERT DE DOSSARD

Le comité organisateur peut offrir, à sa discrétion, une politique de transfert de dossard. Toutefois, il est impératif que l'athlète concerné.e communique avec l'organisation pour effectuer le changement. Le comité organisateur est responsable de s'assurer que les informations de la nouvelle personne inscrite sont complètes et conformes. Il n'y a pas de frais associé au transfert de dossard à l'exception d'un transfert d'un membre à un non-membre. Celui-ci devra payer le frais de non-membre associé à son épreuve. La plateforme MS1 offre ce service.

7.3. STANDARDISATION DES PRIX

Triathlon Québec est conscient que les coûts d'organisation et les services offerts aux participant.e.s sont variables d'un événement à l'autre. Néanmoins, dans une optique de développement et d'accessibilité au sport, Triathlon Québec encourage les comités à offrir leurs épreuves à un coût le plus abordable possible. Il est aussi recommandé que la hausse des prix soit applicable en semaine. Le soutien technique sera mieux organisé en cas de problème.

Les tableaux qui suivent présentent les prix maximums à respecter ou suggérés selon le type de clientèle visé. Les frais non-membres de Triathlon Québec ne sont pas inclus dans le prix affiché.

Pour augmenter l'accessibilité au triathlon chez les jeunes, les distances sont offertes à deux catégories d'âge. Les jeunes ont donc deux choix de distance en fonction de leur expérience et leur niveau. Voir le document des jeunes pour plus de détails.

Prix maximum à respecter* :	
Catégories	Prix
Jeunesse 1 (4 à 7 ans)	35 \$
Jeunesse 2 (6 à 9 ans)	40 \$
Jeunesse 3 (8 à 11 ans)	45 \$
Jeunesse 4 (10 à 12 ans)	55 \$
Développement (U13/U15)	60 \$
Coupe Québec Jeunesse (U13/U15)	70 \$
Coupe Québec Junior (16-19 ans)	80 \$
Série Grand Prix (16 ans et +)	95 \$

Prix maximum suggérés* :	
Distance	Prix
Initiation (ou super-sprint 16 ans et +)	80 \$
Sprint (16 ans et +)	115 \$
Olympique (18 ans et +)	135 \$
Longue Distance (18 ans et +)	260 \$

*Les prix en pré-inscription peuvent être plus bas à la discréction de l'organisateur. La limite indiquée ci-haut n'est pas applicable pour les inscriptions sur place.

8. ÉPREUVES « JEUNESSE »

Pour des raisons de sécurité et pour le bon déroulement des épreuves, tous les événements offrant des épreuves « Jeunesse 1-2-3-4 » doivent respecter les normes ci-dessous :

- Aucune moto n'est autorisée sur le parcours pour les distances « Jeunesse 1 à 3 ». La sécurité doit cependant être assurée par des bénévoles ou des officiels à vélo;
- Diffuser à tous les inscrits des catégories U15 et moins les règles jeunesse de Triathlon Québec et le guide du parent ou de l'entraîneur accompagnateur;
- Selon le nombre d'inscrits, donner des départs différés pour les garçons et les filles d'une même catégorie afin d'atténuer la congestion au départ et favoriser l'expérience positive des enfants;
- Prévoir une zone de transition adaptée aux enfants, soit en étant séparée de celle des adultes ou en étant clairement identifiée. Il est souhaitable que la distance à parcourir entre les disciplines soit la plus courte possible, que les supports à vélo en transition soient adaptés à la taille des enfants et qu'un nombre suffisant de bénévoles soient disponibles pour aider les enfants avant et pendant l'événement;
- Respecter la charte des couleurs suivante pour les différentes catégories. Ces couleurs sont valables pour le bonnet de natation*, le dossard et les différentes pancartes ou les indications sur les parcours:

Couleurs volet « Jeunesse »	
Distance	Couleur
Jeunesse 1 (4 à 7 ans)	Rose
Jeunesse 2 (6 à 9 ans)	Orange
Jeunesse 3 (8 à 11 ans)	Jaune
Jeunesse 4 (10 à 12 ans)	Rouge
Dév. 12-15 ans Filles	Bleu
Dév. 12-15 ans Garçons	Vert

*Exception : des bonnets de natation de couleurs différentes peuvent être distribués lors des triathlons en piscine pour faciliter le décompte des longueurs, ou s'il y a deux départs pour une même distance (exemple garçons et filles).

8.1. PRIX DE PARTICIPATION ET MÉDAILLES POUR LES JEUNES

Afin de promouvoir la participation et de favoriser le sentiment d'accomplissement, aucun podium n'est accepté pour les distances « Jeunesse 1 à 4 ». Un prix de participation peut cependant être offert à toutes et à tous (ex : ruban, médaille, etc.). Pour plus de renseignements sur les distances et le fonctionnement des compétitions, consultez les [règles de compétition « Jeunesse U5 à U15 »](#) en vigueur sur le site de Triathlon Québec.

8.2. FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC

Les finales régionales se tiennent à chaque année et sont accessible aux jeunes de 12 à 17 ans sur une distance super sprint (375 m/10 km/2,5 km) ou moindre, avec ou sans sillonage. Le choix d'épreuve de qualification est à la discréTION de la région, mais doit être approuvé par Triathlon Québec et conforme au devis technique. Des médailles peuvent être remises aux athlètes des catégories U13, U15 et U17. La finale provinciale se fait seulement lors des années impaires. Voici les distinctions entre le déroulement des finales régionales selon les années.

L'année hors-Jeux (années paires) : une finale régionale des Jeux du Québec doit être organisée dans chaque région au cours de la saison pour qualifier la région aux Jeux de l'année suivante. Un minimum d'un athlète masculin et d'une athlète féminine éligibles doit y participer pour qualifier la région. L'événement doit se tenir entre le 1er mai et le 31 octobre.

L'année des Jeux (années impaires) : la finale régionale qualifie les athlètes pour les Jeux du Québec selon les modalités précisées dans les normes d'opération sur le site Web de Sports Québec. Les catégories d'âge, formats de course, critères d'éligibilité et de sélection y sont détaillés. Il peut y avoir des finales régionales regroupées. Toutes les finales régionales doivent se tenir avant le début juillet.

L'ensemble des normes d'opération concernant le triathlon sont disponibles sur le site de Sport Québec.

<https://www.jeuxduquebec.com/devis-techniques/>

Contactez-nous pour obtenir plus d'informations sur les finales régionales au besoin.

9. SERVICES OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC

Voici l'ensemble des services offerts par Triathlon. Pour les aspects additionnels qui sont spécifiques aux différentes séries (D3couverte, Coupe Québec, série Grand Prix, etc.), référez-vous aux annexes correspondantes.

9.1. VISIBILITÉ

- Visibilité sur le site Web de Triathlon Québec dans la section « Calendrier »;
- Publication promotionnelle sur les différents réseaux de Triathlon Québec.

NOTE : Triathlon Québec se réserve le droit d'utiliser l'ensemble des photos transmises sur ses différentes plateformes afin de promouvoir le triathlon.

9.2. EXPERTISE ET VISITES TECHNIQUES

Avant votre événement :

Chaque événement est jumelé avec une personne ressource de Triathlon Québec qui sera le point de référence pour toute question concernant l'organisation de votre événement et se fera un plaisir de vous accompagner dans les diverses étapes de préparation. À cet effet, elle pourra :

- Vérifier l'horaire et émettre des recommandations sur l'ordre des épreuves et les heures de départ;
- Faire des recommandations pour les parcours, la zone de transition et le plan de site;
- Valider l'état de la chaussée et faire des recommandations, le cas échéant;
- Conseiller dans la conception du plan des bénévoles et du plan de sécurité;
- Aider à dresser votre liste de matériel;
- Vérifier le formulaire d'inscription;
- Fournir du soutien technique pour la plateforme d'inscription officielle de la Fédération;
- Prodiguer des conseils pour vous aider à communiquer avec le gouvernement et votre municipalité.
- Faire des visites guidées et donner une formation « Mon premier Triathlon » (sur demande) *;
- Coordonner une première rencontre en ligne environ quatre mois avant l'événement pour réviser le rapport de course de l'année précédente et pour répondre aux questions;
- Coordonner une deuxième rencontre en ligne environ un mois avant l'événement avec le délégué technique pour réviser les documents et faire les derniers préparatifs.

*Selon la disponibilité du personnel, Triathlon Québec peut vous aider à organiser et donner une formation « Mon premier Triathlon » la veille de votre événement ou dans les semaines précédentes.

9.3. FORMATION DES OFFICIEL.LE.S

Triathlon Québec offrira gracieusement une formation d'officiel de niveau régional en ligne avant la saison dans le but d'outiller davantage des bénévoles et membres des comités organisateurs sur la réglementation et divers postes clés lors d'un événement. La formation sera d'une durée de 2 heures et se veut une introduction au rôle d'officiel. Les comités doivent déléguer au moins une personne qui s'engagera à faire cette formation et à assurer un rôle d'officiel le jour de l'événement. La formation sera donnée à quelques reprises avant le début de la saison.

Triathlon Québec remettra un montant forfaitaire pour les officiels qui auront suivi cette formation et qui auront assumé leur rôle pendant l'événement.

Pour connaître l'ensemble des formations offertes destinées aux officiels, se référer à cette section de notre site internet : <https://www.triathlonquebec.org/officiels/devenir-officiel/>

9.4. TRANSPORT DE MATÉRIEL ET AIDE AU MONTAGE

Pendant votre événement :

La veille et/ou le jour de l'événement, l'équipe Triathlon Québec se présente sur les lieux de votre événement avec le matériel de la Fédération tel que présenté ci-dessous et dans le tableau synthèse au point 10. En collaboration avec vos bénévoles présents, l'équipe de Triathlon Québec installe le matériel et contribue au montage du site. Elle vous remet, selon le type d'événement, les bonnets de natation, médailles et trophées. C'est également l'occasion de faire une visite complète du site, valider le déroulement de la journée, la conformité des parcours et faire les derniers petits ajustements nécessaires à la bonne tenue de l'événement.

Voici le matériel de base disponible pour tous les événements :

- Tente Triathlon Québec pour l'accès à la transition;
- Arche gonflable;
- Drapeaux vert et rouge pour les lignes de montée et de descente;
- Bannières (mesh) Triathlon Québec;
- Cônes bleus et verts Triathlon Québec;
- Ruban adhésif de couleur pour les lignes de montée et de descente;
- Bonnets de natation pour les événements offrant les catégories jeunesse, les événements Coupe Québec et série Grand Prix.

Veuillez également vous référer au tableau de matériel de la section 13 pour l'inventaire complet du matériel disponible par type d'événements.

9.5. ASSIGNATION DES OFFICIEL.LE.S

Triathlon Québec fournit un délégué technique (DT)/officiel en chef (OC) pour chaque événement auquel s'ajoute un nombre additionnel d'officiels selon le type d'événement et le nombre de participant.es. À titre indicatif, voici le nombre d'official.les auquel peut s'attendre un événement.

Type d'événement	Rôles des officiel.les						Min.	Nb participant.es (par jour)			
	DT	Chef	Natation	Vélo	Course	Transition		251 +	500+	1000+	1500+
Événement régional / CrossTri	1					1	2	3	4	5	6
Coupe Québec Junior/Jeunesse	1	1	1	1	1	1	6	6	7	8	9
Coupe Québec Groupe d'âge	1	1		1		1	4	4	5	6	7
Série Grand Prix	1	1	1	1	1	1	6	6	7	8	9

Triathlon Québec pourra également recruter des membres pour l'escouade vélo qui assureront l'application des règles de compétition sur le parcours vélo sur certains événements.

L'hébergement des officiels et du délégué technique doit être fourni par le comité organisateur. Voir la section 6.6 pour plus de détails.

Les événements internationaux sous certaines bannières spécifiques (World Triathlon, Ironman, Challenge, XTERRA, etc.) sont traités différemment dans l'assignation des officiel.les.

9.6. COUVERTURE D'ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile générale (en cas de poursuite) couvre votre événement et les activités qui s'y rattachent. L'assurance responsabilité civile couvre tous les athlètes et les bénévoles. Vous devez faire une demande de certificat en ligne à la compagnie d'assurances au minimum deux (2) semaines avant la tenue de votre événement.

Une assurance accident couvre les bénévoles ainsi que les membres annuels de Triathlon Québec lors de votre événement. Les membres d'un jour sont exclus de l'assurance accident.

Pour plus d'informations, contactez Sacha Vaillancourt au svaillancourt@bflcanada.ca.

Voici le lien pour faire votre demande : <https://sportscert.bflcanada.ca/?BRANCH=TRIQ>

9.7. RAPPORT D'ÉVÉNEMENT ET POST-MORTEM

Après votre événement :

Le ou la délégué(e) technique, en collaboration avec l'équipe d'officiel, les présente à votre événement, produit un rapport de course dans les deux semaines suivant votre événement. L'objectif de ce rapport est de vous aider à améliorer votre événement pour la prochaine édition.

10. CERTIFICATION « ÉCOTQ »

Triathlon Québec décerne aux événements des certifications écoresponsables de niveaux or, argent ou bronze. Le niveau est obtenu selon une liste de critères prédéterminés et approuvés par le conseil québécois des événements écoresponsables. Pour plus de détails concernant la certification ÉcoTQ, référez-vous à cette section sur notre site internet : <https://www.triathlonquebec.org/ecoResponsabilite/>

Tout événement désirant être hôte d'une série Triathlon Québec doit s'engager au minimum avec la certification ÉcoTQ bronze. Le niveau atteint une année est le niveau affiché pour l'année suivante. Un événement étant à sa première année n'a donc aucun niveau.

11. CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS

Les championnats québécois se déroulent annuellement pour les athlètes groupes d'âge dans les formats et disciplines suivantes :

- Triathlon sur distances sprint, olympique et longue distance;
- Duathlon sur distance sprint et olympique;
- Cross-Triathlon sur formats standard pour les adultes et court pour la catégorie jeunesse.

Les championnats québécois se déroulent également sur une base annuelle pour athlètes des catégories U13, U15, Junior et Élite sur un des événements Coupe Québec Jeunesse, Junior et de la série Grand Prix. D'autres types de championnats québécois (ex : aquathlon, triathlon d'hiver, swimrun, etc.) peuvent être ajoutés à la discrétion de Triathlon Québec.

Les championnats québécois font généralement partie de la série Coupe Québec, mais ne sont pas automatiquement qualificatifs pour les championnats du monde de l'année suivante. Les championnats québécois de triathlon et de duathlon sur distance sprint peuvent être avec sillonnage. En cas de force majeure, Triathlon Québec peut décider de ne pas tenir de championnat.

12. QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Des épreuves de qualification pour les championnats du monde de l'année suivante peuvent être tenues au Québec, suivant la grille tarifaire de Triathlon Canada et les règles en vigueur. Les épreuves qualificatives peuvent être octroyée dans le cadre d'un championnat canadien ou d'un événement de qualification attribué conjointement par Triathlon Québec et Triathlon Canada. Les épreuves qualificatives peuvent se dérouler sur les triathlons sprint, olympique et longue distance ainsi que sur les épreuves de duathlon sprint, duathlon olympique, aquavélo, aquathlon, cross triathlon et cross duathlon. Des frais supplémentaires Triathlon Canada s'appliquent pour être reconnus comme l'une de ces épreuves. Contactez-nous si vous désirez être l'hôte d'une épreuve qualificative.

Pour obtenir plus d'informations sur le processus auprès de la fédération canadienne, visitez le

<https://www.triathloncanada.com/fr/athletes-et-equipes/championnats-du-monde-ga/>

NOTE : Les événement hôtes s'engagent à relayer l'information transmise par Triathlon Québec à tous les participant.es de ces épreuves concernant la procédure à suivre pour la déclaration d'intérêt à Triathlon Canada, avant la tenue de l'événement.

13. TABLEAU SYNTHÈSE DU MATÉRIEL ET SERVICES FOURNIS PAR TRIATHLON QUÉBEC

	Événements régionaux et Coupe Québec Cross	Coupe Québec Triathlon et Duathlon	Série Grand Prix
Employé TQ	Selon disponibilité	Oui	Oui
Officiel(s)	Min. 1 / 250 part.	Min. 4	Min. 6
Moto	Par le LOC	Min. 1	Min. 2
Tapis bleu	Selon capacité	Minimum zone arrivée	Minimum zone arrivée et transition
Cônes bleus et/ou verts	Selon capacité	Selon capacité	Selon capacité
Tente Triathlon Québec Entrée zone transition	Oui	Oui	Oui
Tente Triathlon Québec (ex : village des athlètes)		Min. 1	Min. 1
Tente pénalité et matériel		Oui (Junior, U13/U15)	Oui
Arche d'arrivée	Oui	Oui	Oui
Supports bleus transition			Oui
Bonnets de natation*	Catégories Jeunesse seulement	Oui (triathlon)	Oui
Bacs de transition		Championnat Jeunesse	Oui
Collants de casque et vélo			Oui
Médailles et trophées		Oui	Oui
Ruban arrivée		Oui	Oui
Drapeau embarquement débarquement	Oui	Oui	Oui
Haut-parleur sans fil		Oui	Oui

* Bonnets de natation exclusivement pour les départs Coupe Québec groupe d'âge, jeunesse et série Grand Prix.

14. CLAUSE DE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS ET DE RÉSILIATION

14.1. CLAUSE DE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS

14.1.1. En cas de non-respect des engagements par l'une ou l'autre des parties :

- a. La partie en défaut doit en informer l'autre partie dès que possible.
- b. La partie défaillante doit prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à la situation dans un délai raisonnable, habituellement fixé à quinze (15) jours suivant la réception de l'avis.

14.1.2. Conséquences :

- a. Si la situation n'est pas remédiée dans le délai prévu à l'article 14.1.1, l'autre partie peut résilier le présent accord sans encourir de pénalité.
- b. La partie non défaillante peut exiger des pénalités financières ou toute autre compensation raisonnable pour couvrir les coûts ou préjudices engagés ou subis en raison du manquement de la partie défaillante.

14.2. CLAUSE DE RÉSILIATION

14.2.1. Notification préalable :

En cas de résiliation de l'entente par l'une ou l'autre des parties, un avis écrit doit être transmis à l'autre partie au moins 30 jours avant l'événement.

14.2.2. Pénalités pour résiliation tardive :

Si la résiliation intervient à moins de 30 jours de l'événement :

- La partie résiliante doit rembourser les frais engagés par l'autre partie (ex. : frais de promotion, frais administratifs);
- Si applicable, la partie résiliante devra informer les participant.e.s que l'événement ne sera pas sanctionné et rembourser les frais payés (ex. : frais de membre d'un jour).

14.2.3. Obligations post-résiliation :

- Triathlon Québec : Informera la municipalité et les participant.e.s de la non-sanction de l'événement;
- Le comité organisateur : Remboursera les participant.e.s ayant payé des frais Triathlon Québec et collaborera avec Triathlon Québec pour gérer les communications nécessaires.

14.2.4. Exceptions :

- Annulation de l'événement : Le comité organisateur rembourse les frais Triathlon Québec et collabore avec Triathlon Québec pour minimiser les impacts sur les participant.e.s et partenaires;
- Force majeure : Aucune pénalité ne sera appliquée, mais une justification écrite est nécessaire. Les deux parties collaboreront pour minimiser l'impact de l'annulation.
- Dans ces deux cas, le frais de partenariat de Triathlon Québec n'est ni remboursable, ni transférable.

15. ANNEXE I – ÉVÉNEMENT D3COUVERTE ET ÉVÉNEMENT 1-2-TRI GO!



**ÉVÈNEMENT
DÉCOUVERTE**



Un événement D3couverte est un événement de la sphère « récréation » où l’expérience de l’athlète est mise au premier plan. C’est un événement qui est accessible à toutes et à tous. Il est spécifiquement adapté pour accueillir celles et ceux qui feront leur premier triathlon, mais il offre également une expérience de qualité pour le triathlète expérimenté. L’événement peut se considérer comme étant un événement D3couverte, mais l’appellation des épreuves de courte distance est « distance initiation » (anciennement « distance d3couverte »).

Un événement 1-2-TRI GO! est un événement de la sphère « initiation » qui offre une expérience unique et sécuritaire aux jeunes athlètes de 4 à 15 ans. Créé en 2020, le programme 1-2-TRI GO! a comme objectif d’initier les jeunes sur la pratique du triathlon au sein d’un club, d’une municipalité ou d’une école. Le programme souhaite aider les jeunes à développer leurs habiletés en natation, en vélo, en course à pied et en transition tout en adoptant un mode de vie sain et actif à long terme. Un événement 1-2-TRI GO! est donc l’opportunité pour le jeune athlète de concrétiser les habiletés qu’il a développées en réalisant une épreuve de catégories Jeunesse. À l’instar de l’Événement D3couverte, l’accessibilité, le plaisir et la sécurité sont au cœur de l’expérience du jeune athlète lorsqu’il prend part à un événement 1-2-TRI GO!

En quelques points, un événement D3couverte et/ou 1-2-TRI GO! offre :

- Un accompagnement spécial pour les athlètes qui s’initient lors de l’enregistrement et de l’arrivée sur le site (ex : aide en transition, explications à l’accueil, zone dédiée);
- Des épreuves d’initiation (inférieure à une distance sprint) et par équipe;
- Une formation « Mon premier triathlon » la veille de l’événement, expliquant les principales règles de compétition et le fonctionnement d’un triathlon;
- Quatre des cinq distances « Jeunesse 1 à 4 » et U13-U15 doivent être offertes pour être 1-2-TRI GO!
- Note qu’un événement peut être D3couverte sans offrir de volet jeunesse.

15.1. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (D3couverte / 1-2-TRI GO!)

Pour accueillir un événement de la série D3couverte ou 1-2-TRI GO!, en plus des critères d'admissibilité applicables à tous les événements (voir section 5), le comité organisateur doit :

- En être au moins à sa deuxième édition;
- Être un club membre de la Fédération ou un OBNL. Le comité organisateur devra démontrer que les profits seront redirigés au développement du triathlon dans sa région.

15.2. CRITÈRES DE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS

Les événements sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- La qualité de l'organisation (analyse des rapports de course des années précédentes);
- L'emplacement géographique;
- La disponibilité des dates;
- Les services et parcours offerts adaptés aux clientèles de participant.es jeunes et néophytes.

15.3. OBLIGATIONS DU COMITÉ ORGANISATEUR (D3couverte / 1-2-TRI GO!)

En plus de répondre aux obligations générales de l'organisateur citées au point 6, celui-ci doit :

Permis et normes

- Utiliser la ou l'une des plateformes d'inscription en ligne reconnue par Triathlon Québec;
- Utiliser les services d'une compagnie de premiers soins certifiée;
- S'engager au minimum avec la certification ÉcoTQ bronze (certification argent visée).

Documents techniques

- Fournir une moto certifiée en accompagnement des cyclistes pour un parcours supérieur à trois kilomètres et minimalement des bénévoles cyclistes pour un parcours inférieur à trois kilomètres;
- Respecter la liste de prix indiqué au point 7.3;
- Respecter tous les points indiqués à la section 8, Épreuves « Jeunesse ».

Visibilité et partenaires

- Fournir un espace suffisant dans le village des athlètes pour Triathlon Québec et ses partenaires;
- Mettre le logo de Triathlon Québec, Événement D3couverte et/ou 1-2-TRI GO! sur le site et toutes les communications de l'événement.

Services aux athlètes

- Avoir un animateur relayant les informations nécessaires au bon déroulement de la course;
- Fournir une zone pour le dépôt des sacs;
- Offrir un service mécanique sur le site la journée de l'événement;

- Fournir au moins deux bénévoles identifiés pour l'accompagnement des participant.es lors de l'enregistrement et de l'accueil sur le site et en zone de transition;
- Offrir une visite guidée du site de course la veille de l'événement et/ou offrir une formation « Mon premier Triathlon » expliquant les principales règles de compétition et le fonctionnement d'un triathlon.

Ressources humaines

- Fournir au minimum trois bénévoles responsables par tranche de 250 participants pour assurer un rôle à des points clés (ex : entrée zone de transition, lignes de montée et de descente);
- Fournir au minimum deux radios aux officiel.les de Triathlon Québec.

Hébergement

- L'hébergement des officiels et du délégué technique doit être fourni par le comité organisateur. Voir la section 6.6 pour plus de détails.

15.4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU NOM

Le nom des séries ou événements de Triathlon Québec ne peut être jumelé à aucun autre partenaire que ceux de TQ. Exemple à ne pas faire : Événement D3couverte ABC de (nom du triathlon).

15.5. SERVICES OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC (D3couverte / 1-2-TRI GO!)

Pour consulter la liste complète des services offerts par la Fédération, voir section 9 dans la première partie de ce document.

16. ANNEXE II - SÉRIE COUPE QUÉBEC ET SÉRIE GRAND PRIX



SÉRIE
COUPE
QUÉBEC



SÉRIE
GRAND
PRIX

La série Coupe Québec et les championnats québécois sont les compétitions de la sphère « compétition » les plus prestigieuses chez les jeunes (U13-U15) et les groupes d'âge au Québec. La série Coupe Québec permet aux athlètes d'accumuler des points dans un réseau de compétition provincial de grande qualité. Les classements « général » et « groupe d'âge » permettent aux athlètes de se comparer aux meilleurs athlètes ainsi qu'à ceux de leur groupe d'âge. Dans le but de favoriser le développement des disciplines multisports, Triathlon Québec désigne également une série Coupe Québec de duathlon, de cross-triathlon et de cross-duathlon et octroie le titre de championnat québécois de triathlon à des événements pour divers formats (sprint, olympique, longue distance, etc.). Ces épreuves sont souvent associées avec des places qualifications de championnats du monde groupe d'âge.

Consultez le site de Triathlon Québec pour tous les renseignements sur l'admissibilité, le fonctionnement et la méthode de pointage de ces séries.

La série Grand Prix est la série la plus prestigieuse au Québec. Elle permet aux athlètes juniors, U23 et élites d'accumuler des points dans un réseau de compétition provincial sur diverses distances et divers formats (sprint, super sprint, demi-finale, finale, etc.). La série offre aux athlètes l'opportunité d'acquérir des habiletés techniques et tactiques que l'on retrouve dans les compétitions de niveau supérieur. La portion vélo se fait généralement avec sillonnage. Les athlètes désirant y participer doivent remplir les standards établis par Triathlon Québec.

Consultez le document d'information de la série Grand Prix pour tous les renseignements sur l'admissibilité, les bourses, le fonctionnement, la méthode de pointage et bien plus.

16.1. NIVEAUX DE POINTAGE

Deux niveaux d'épreuves permettent d'accumuler un nombre de points différents pour le classement général et groupe d'âge. Le niveau octroyé n'est pas lié à la qualité de l'organisation de l'événement, mais bel et bien au nombre de points que l'athlète peut cumuler lors de l'épreuve. Le choix des événements et du nombre de points octroyés se fait par Triathlon Québec.

16.1.1. Descriptif des niveaux

- Coupe Québec Prestige (CQ-1200) : Ces épreuves sont comptabilisées sur 1200 points. Ils offrent une expérience de course différente et hors norme aux athlètes. Généralement, ces épreuves sont l'hôte de championnat québécois, de places qualificatives de championnats du monde ou d'un format spécial.
- Coupe Québec (CQ-1000) : Ces épreuves sont comptabilisées sur 1000 points. Ils peuvent être hors norme ou standard.

16.1.2. CATÉGORIES « JEUNESSE », « JUNIOR » ET « GROUPE D'ÂGE » (Coupe Québec)

Catégorie de course	Série	Description	Coupe Québec CQ-1000	Coupe Québec CQ-1200
U13	Jeunesse CQJ	12 et 13 ans Avec et sans sillonnage <i>Parfois combiné avec U15</i>	Entre 4 et 6	1
U15	Jeunesse CQJ	14 et 15 ans avec sillonnage <i>Parfois combiné avec U13 ou Junior</i>	Entre 4 et 6	1
Junior	Junior CQJR	16 à 19 ans <i>Parfois combiné avec U15 ou GP</i>	Entre 4 et 6	1
Triathlon	Groupe d'âge CQT	Groupe d'âge (16 ou 18 ans+) Tranche de 5 ans	Entre 4 et 6	1 ou 2
Duathlon	Groupe d'âge CQD	Groupe d'âge (16 ou 18 ans+) Tranche de 10 ans	Entre 4 et 6	1 ou 2
Série Grand Prix	Ouvert GP	Avec sillonnage - Junior, U23, Élite	3 ou 4	1
Cross-Triathlon	Groupe d'âge CQXT	Groupe d'âge (16 ou 18 ans+) Tranche de 10 ans	Série de championnats	

Le nombre d'étapes de chaque série peut varier en fonction du nombre de candidatures reçues et des dispositions des événements dans la saison. Triathlon Québec a le souci de favoriser un équilibre dans la répartition géographique et dans les périodes où les événements se déroulent.

16.2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (Coupe Québec / série Grand Prix)

Pour accueillir un événement de la série Coupe Québec ou de la série Grand Prix, en plus des critères d'admissibilité applicables à tous les événements (voir section 5), le comité organisateur doit :

- Être un club membre de la Fédération ou un OBNL. Le comité organisateur devra démontrer que les profits seront redirigés au développement du triathlon dans sa région.

16.3. CRITÈRES DE SÉLECTION (Coupe Québec / série Grand Prix)

Les événements des séries Coupe Québec et de la série Grand Prix seront sélectionnés en fonction de :

- La qualité de l'organisation (analyse des rapports de course des années précédentes);
- L'emplacement géographique;
- La disponibilité des dates;
- L'offre de service aux participant.es;
- La variété et l'équilibre des distances dans l'offre des compétitions.

Pour les épreuves de la Coupe Québec Jeunesse et Junior:

- La période du calendrier scolaire;
- Les autres événements (ex : finales régionales, Jeux du Québec, courses nationales);
- Les types de parcours offerts (défis techniques, équité, formats variés possibles).

Pour les épreuves de la série Grand Prix:

- Le type de parcours offerts (en lien avec les exigences des parcours au niveau élite);
- Les calendriers de compétitions national et international;
- Les politiques de sélection pour des événements nationaux ou internationaux.

16.4. OBLIGATIONS DU COMITÉ ORGANISATEUR (Coupe Québec / série Grand Prix)

En plus de répondre aux obligations générales de l'organisateur citées à la section 6, le comité organisateur doit :

Permis et normes

- Respecter la date limite pour faire la demande en ligne avec le formulaire de Triathlon Québec;
- Utiliser la plateforme d'inscription en ligne de TQ (plateforme d'inscription MS1)*;
- Utiliser les services d'une compagnie de premiers soins certifiée;
- S'assurer que la compagnie de chronométrage fournit les résultats à Triathlon Québec **selon le template prescrit**, dans les trois jours suivants l'événement;
- S'engager au minimum avec la certification ÉcoTQ bronze (certification argent visée).

* Une résolution du conseil d'administration peut permettre une dérogation à cette règle, et ce, uniquement sous les conditions et avec les contraintes suivantes :

- L'événement/ organisation fait partie d'une bannière internationale; ET
- L'événement/ organisation doit obligatoirement utiliser le système d'inscription imposé par cette dernière.

Documents techniques

- Respecter les distances de course standards avec une variation maximale de +/- 5 %**;
- Respecter la liste de prix indiqué au point 7.3, particulièrement les prix maximums indiqués pour les Coupes Québec Jeunesse, Junior et les Série Grand Prix.

**Ne s'applique pas aux épreuves de Cross-Triathlon / Cross-duathlon

Visibilité et partenaires

- Fournir un espace suffisant dans le village des athlètes pour Triathlon Québec et ses partenaires;
- Mettre le logo de Triathlon Québec, de la série Coupe Québec et/ou de la série Grand Prix, sur le site Web et sur toutes les communications de l'événement.
- Offrir gratuitement cinq inscriptions à Triathlon Québec pour la promotion du triathlon et des événements;
- Les espaces publicitaires sur l'arche de Triathlon Québec lui appartiennent. S'ils sont vacants, ils peuvent être utilisés par l'événement avec l'autorisation de TQ. Si l'événement possède sa propre arche, le logo de Triathlon Québec doit y être affiché ainsi que celui du partenaire présentateur de la série et une arche de Triathlon Québec sera placée ailleurs sur le parcours. Le logo de Triathlon Québec doit également être visible sur le fond de podium si le comité organisateur n'utilise pas celui de la Fédération.

Services aux athlètes

- Avoir un animateur relayant les informations nécessaires au bon déroulement de la course;
- Fournir une zone pour le dépôt des sacs;
- Offrir un service mécanique sur le site la journée de l'événement;

Ressources humaines

- Fournir au minimum trois bénévoles responsables par tranche de 250 participants pour assurer un rôle à des points clés (ex : entrée zone de transition, ligne d'embarquement et débarquement);
- Fournir au minimum deux radios aux officiel.les de Triathlon Québec;

Hébergement

L'hébergement des officiels et du délégué technique doit être fourni par le comité organisateur. Voir la section 6.6 pour plus de détails.

16.5. OBLIGATIONS ADDITIONNELLES DU COMITÉ ORGANISATEUR (série Grand Prix)

- Offrir un minimum de 2500 \$ en bourse (+2500 \$ de TQ);
- Avoir une zone de transition entièrement réservée à la série Grand Prix;
- Avoir un parcours de vélo entièrement fermé à la circulation et réservé exclusivement à cette compétition;
- Avoir 45 minutes entre le départ des hommes et des femmes, ou avoir 50 minutes entre les départs si les femmes partent avant les hommes;
- Prévoir cinq (5) minutes entre les départs si les tours de vélo ont plus de 10 km;
- Prévoir un nombre additionnel de bénévoles attribués pour le montage et le démontage de la zone Élite, selon l'horaire convenu avec Triathlon Québec.

16.6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU NOM

Le nom des séries de Triathlon Québec ne peut être jumelé à aucun autre partenaire que ceux de TQ. Exemple à ne pas faire : série Coupe Québec ABC de (nom du triathlon) ou série Grand Prix ABC de (nom du triathlon).

16.7. SERVICES OFFERTS PAR TRIATHLON QUÉBEC (Coupe Québec / série Grand Prix)

Pour consulter la liste complète des services offerts par la Fédération, voir la section 9 dans la première partie de ce document et le tableau synthèse à la section 13. Pour les événements spécifiques à la Coupe Québec, voici les services additionnels pendant votre événement :

- Tentes Triathlon Québec dans le village des athlètes et à l'entrée de zone de transition;
- Tente de pénalité et matériel pour gestion de la tente;
- Tapis bleus à la ligne d'arrivée;
- Drapeaux vert et rouge pour les lignes de montée et de descente;
- Bannières (mesh) Triathlon Québec et Grand Prix (selon la disponibilité);
- Ruban d'arrivée pour le gagnant et la gagnante de la Coupe Québec et série Grand Prix ;
- Système de son autonome sans fil avec un micro sans fil;
- Service de moto EMC et leur hébergement.
- Bonnets de natation pour les départs de la Coupe Québec et série Grand Prix;

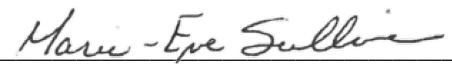
Couleurs volet « Coupe Québec » Série Grand Prix	
Distance	Couleur
U13/U15 Femmes	Bleu
U13/U15 Hommes	Vert
Junior et GP Femmes	Rose
Junior et GP Hommes	Orange
Groupe d'âge femme	Vert
Groupe d'âge homme	Bleu

- Trophées pour les trois gagnant.e.s toute catégorie du départ Coupe Québec groupe d'âge;
- Médailles pour les trois gagnant.e.s de chaque groupe d'âge Coupe Québec et série Grand Prix;
- Service gratuit de chiropractie du sport (CCSSQ) selon disponibilité du partenaire);
- Visibilité sur les réseaux sociaux de Triathlon Québec le jour de l'événement.
- Services supplémentaires offerts pour les épreuves série Grand Prix et championnat québécois jeunesse:
- Supports à vélo individuels dans la zone de transition;
- Tapis bleu pour la zone de transition;
- Bacs individuels dans la zone de transition;
- Autocollants pour le casque et le vélo;
- Identification des supports à vélo aux noms des athlètes;
- Présentation des athlètes + musique d'introduction.

17. SIGNATURES

Je déclare avoir pris connaissance du document de partenariat 2026, en accepter intégralement les termes et conditions, et s'engage à les respecter. Tout manquement, partiel ou total, aux obligations qui y sont prévues pourra entraîner, à la seule discrétion de Triathlon Québec, l'annulation immédiate de la sanction, sans préavis ni indemnité.

Signature - Comité organisateur
Directeur.trice de course



Représentant Triathlon Québec

Nom lettres moulées - Directeur.trice de course

Nom de l'événement représenté